



HABILITATION BE MANOEUVRE - 2 JOURS -



Public : Toute personne amenée à manœuvrer de l'appareillage électrique dans des locaux ou emplacement habituellement réservés aux électriciens.

Prérequis : Aucuns prérequis

Durée : 14h00 présentiel - 2 jours

Lieu de réalisation : Intra - Dans votre établissement

Nombre de participants : 04 à 10 participants maximum



Activité du travailleur :

Manœuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique ..., mettre hors ou sous tension un équipement, une installation. Exemple de professions : informaticien, gardien, personnel de production..., réalisant uniquement ce type de manœuvre.

Objectif

- Exécuter des tâches de travaux électriques sur ordre.
- Responsabilité de sa propre sécurité et lecture d'un ordre de mission.
- Entrer en sécurité dans un local électrique et installer des organes électriques sous tension.

Déroulé

Module 1 - tronc commun -

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
- Énoncer les effets du courant sur le corps humains : électrisation, électrocution, brûlure.
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
- Mettre en oeuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelle, outils à main...).
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.
- Évaluer le risque électrique et mettre en oeuvre les mesures de prévention.

Module 2 - thèmes spécifiques aux manœuvres"

- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle.
- Connaître les limites de l'habilitation symbole "BE" ou "HE" (manœuvres permises).
- Évaluer les risques liés aux manœuvres, mettre en place les mesures de prévention et appliquer les instructions de sécurité.
- Connaître les acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation.
- Échanger les informations et les documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation.



Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances avec appui audiovisuel.
- Mise en pratique des connaissances théoriques acquises.
- Exposés / Débats.
- Etude de cas.



Moyens techniques

- PC et vidéoprojecteur avec ressources multimédia.
- Matériel pour mise en situation (maquettes pédagogiques de simulation).



Modalité d'évaluation

- Assiduité et participation active à la formation.
- Evaluation continue des acquis à partir d'un questionnaire (QCM) et de mises en situation de travail ou d'intervention.
- La satisfaction des participant(e)s est évaluée à l'aide d'un questionnaire.
- Un avis après formation sera délivré à l'issue de l'évaluation des savoirs et savoirs-faire.
- L'habilitation est formalisé par un titre d'habilitation qui sera pré-rédigé et envoyé à l'employeur lui permettant de délivrer le titre d'habilitation électrique (validité recommandée selon NFC 18-510 : 3 ans)



Accès P.M.R.

L'accessibilité dépendra des capacités d'accueil de l'établissement organisant la formation. (nous consulter)



Intervenants

Les intervenants sont des formateurs diplômés et habilités dans la prévention du risque électrique et justifiant d'une expérience confirmé dans le domaine concerné. Tous les formateurs sont certifiés et à jour de leurs formations.

